



CONFÉRENCE INTERCANTONALE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE
LA SUISSE ROMAÑDE ET DU TESSIN

Secrétariat général

Faubourg de l'Hôpital 68 Tél. 032 889 69 72
Case postale 556 Fax 032 889 69 73
CH-2002 Neuchâtel cijp@ne.ch
www.cijp.ch

Commission langues et échanges (COLANG)

Neuchâtel, le 22 février 2024

Délégation suisse à la langue française (DLF) Rapport d'activité 2023

Fonctionnement

Pour rappel, la DLF est rattachée à la Commission langues et échanges (COLANG), commission permanente de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP). La COLANG est destinée à fonctionner « en qualité d'instrument de coordination, d'élaboration et de conseil dans le champ de la politique des langues, de la politique linguistique et interlinguistique francophone, du statut et de la place du français et des langues nationales, de l'allophonie et de l'apprentissage de la langue d'accueil, des échanges linguistiques d'élèves et d'enseignants et de la promotion de la lecture et goût de lire en milieu scolaire ».

Un nouveau mandat spécifique pour la DLF a été établi en 2020-2021, approuvé par la COLANG au printemps 2022 puis avalisé par l'assemblée des ministres de l'éducation des cantons latins en mai 2022. Selon ce nouveau mandat, la DLF – qui reste une institution fonctionnant selon la formule « de milice » très répandue en Suisse – compte sept membres, y compris son président :

- Virginie BOREL, Forum du bilinguisme, Bienne [[page personnelle](#)]
- Odile CORNUZ, écrivaine, Neuchâtel [[page personnelle](#)]
- Jean-François DE PIETRO, La Chaux-de-Fonds [[page personnelle](#)]
- Laurent GAJO, Université de Genève (ELCF) [[page personnelle](#)]
- François GRIN (Prés.), Université de Genève (FTI) [[page personnelle](#)]
- Stéphanie PAHUD, Université de Lausanne [[page personnelle](#)]
- François PICCAND, DIP-Fribourg [[page SES2](#)].

Un réseau de correspondantes et correspondants a par ailleurs été mis en place cette année. Pour la durée du prochain programme d'activité quadriennal de la CIIP (2024-2027) au moins, les membres de ce réseau seront :

- Mathieu AVANZI, Université de Neuchâtel [[page personnelle](#)]
- Marie-José BÉGUELIN, Genève [[page personnelle](#)]
- Ecaterina BULEA BRONCKART, Université de Genève [[page personnelle FAPSE](#) / [page personnelle GRAFE](#)]
- Isabelle CHARIATTE, Université de Bâle [[page personnelle](#)]
- Alexandre DUCHÊNE, Université de Fribourg et Institut de plurilinguisme [[page personnelle UniFr](#) / [page personnelle IdP](#)]
- Daniel ELMIGER, Université de Genève [[page personnelle](#)]
- Laure Anne JOHNSEN, Université de Neuchâtel (ILCF) [[page personnelle](#)]
- Raphaël MAÎTRE, Glossaire des patois de la Suisse romande [[page personnelle](#)]
- Marinette MATTHEY, La Chaux-de-Fonds [[page personnelle](#)].

Ceci permettra à la DLF de fonctionner avec un nombre réduit de membres complété d'un cercle de personnes-ressources qu'il sera possible de solliciter plus ponctuellement.

Séances

La DLF s'est réunie trois fois pour ce qui concerne ses membres (le 26 janvier et le 25 mai à Neuchâtel, le 28 septembre par visioconférence). Une première séance réunissant les membres et les correspondantes et correspondants s'est tenue le 7 décembre à Neuchâtel. Par ailleurs, deux séances plénières de la COLANG ont eu lieu : le 14 mars et le 15 septembre, à Neuchâtel.

Personnel

Le taux total d'activité du personnel rémunéré permanent du côté DLF est resté stable depuis 2017 : une collaboratrice scientifique à 50% (M^{me} Virginie Conti), et une secrétaire à 10% pour la COLANG, la DLF et la SLFF (M^{me} Nathalie Nazzari). Le taux d'activité du président de la DLF est de 7,5%.

Activités

1. Orthographe et rédaction inclusive, nouveaux moyens d'enseignement de français

Pour rappel : la CIIP a décidé il y a quelques années d'élaborer de nouveaux manuels d'enseignement romands de français pour toute la scolarité obligatoire, ce qui a soulevé la question de l'application (ou non) des rectifications orthographiques de 1990 et de l'emploi (ou non) d'une forme d'écriture inclusive dans ces manuels et dans l'enseignement qu'ils vont accompagner. Selon la proposition de la COLANG, un groupe de travail a été constitué pour examiner ces questions et a rendu son [rapport](#) en octobre 2020. Ce dernier a été bien reçu par les ministres des cantons membres de la CIIP, qui ont décidé d'en appliquer les recommandations : appliquer les rectifications orthographiques de 1990 à la fois dans la rédaction des manuels et dans l'enseignement de l'orthographe (en continuant bien sûr d'accepter également l'orthographe traditionnelle) ; pour la question de l'écriture inclusive, respecter des principes nuancés visant à utiliser un langage non sexiste tout en n'employant pas de doublets abrégés (avec points médians ou autres) sauf dans de rares cas particuliers. Ces décisions ont été annoncées en conférence de presse le 9 juin 2021. Si les décisions concernant l'écriture inclusive n'ont fait aucun remous, celle d'appliquer les rectifications orthographiques de 1990 a suscité de nombreuses protestations, allant jusqu'au dépôt, dans plusieurs législatifs cantonaux, de motions visant à sursoir à cette décision. Aucune de ces démarches n'a abouti à ce jour, et les premiers manuels (années 1^{re}-2^e et 5^e du cycle primaire) sont maintenant sortis et ont commencé à être utilisés dans les classes lors de la rentrée scolaire d'août 2023 (les manuels pour les autres années d'enseignement sortiront progressivement, pour les prochaines rentrées scolaires). Il sera intéressant d'observer, à moyen et à long terme, comment sont reçus ces manuels et quel effet aura cette « bascule » opérée dans l'enseignement (avec ces nouveaux manuels, on enseigne l'orthographe rectifiée et on accepte l'orthographe traditionnelle, à l'inverse de ce qui était fait avant cela).

Le président de la DLF a pris position sur la question dans un article conjoint avec la Prof. Marinette Matthey (ancienne membre de la DLF, actuellement membre correspondante) dans la revue [Le français moderne](#), sorti en septembre 2023 : Grin, F. & Matthey, M., "Une étude de cas : la mise en œuvre de l'orthographe rectifiée du français en Suisse romande, 1990-2022", *Le français moderne* 1 & 2 / 2023, 55-68. [Lien vers le sommaire du numéro](#)

2. Organisation d'une conférence publique dans le cadre de la SLFF (Neuchâtel, 17 mars)

La SLFF en Suisse avait pour thème cette année les « Musiques et chansons dans les francophonies ». Dans ce cadre, la DLF a organisé une soirée un peu différente des conférences publiques habituelles : elle a invité la chanteuse romande à succès Phanee de Pool à participer à une rencontre et discussion autour de son expérience en « slap » (slam/rap). En dialogue avec elle, Camille Vorger a porté son regard expert et curieux sur l'originalité de ses textes, sur la poésie qui s'en dégage et sur les procédés langagiers qu'ils déploient. La discussion était animée par Stéphanie Pahud, linguiste et membre de la DLF, et un espace a bien sûr été réservé aux questions du public. La soirée s'est déroulée au Théâtre du Pommier, au cœur de la vieille ville de Neuchâtel. Elle s'est terminée par un repas réunissant les intervenantes et le public, dans l'espace convivial du foyer du théâtre.

Les informations détaillées sont disponibles [sur le site de la DLF](#) ou [sur celui de la SLFF en Suisse](#).

3. Revue de presse « langues »

La DLF a préparé sa traditionnelle revue de presse (*Les langues dans la presse suisse*) en vue de la rencontre OPALE d'octobre 2023. À noter que celle-ci est offerte aux membres d'OPALE mais, pour des questions de droits d'auteur, ne doit pas être diffusée plus loin.

4. Participation au livret « Dis-moi dix mots » (publication OPALE)

Comme chaque année, la DLF a assuré pour la Suisse la coordination du travail sur le livret « Dis-moi dix mots », projet pris en charge par le réseau OPALE dans le cadre des activités liées à la SLFF. L'édition 2023, *Dis-moi dix mots sur le podium*, propose de nouveau dix nouvelles à chute tout public, pouvant notamment être lues par un public jeune (adolescentes/adolescents). Pour la Suisse, l'auteur Bastien Fournier a produit un texte autour du mot *collectif* ; l'autrice Corinne Jaquet a produit un texte autour du mot *hors-jeu*.

La version électronique du livret a été mise en ligne tout début octobre 2023 sur le site dédié du ministère de la Culture français (<https://dismoidixmots.culture.gouv.fr/> – site qui héberge également d'autres ressources autour des dix mots de la francophonie) ; la version papier est disponible sur demande au siège de la DLF (stock limité).

5. Rencontre 2023 du réseau OPALE (Québec, 17-19 octobre)

La rencontre annuelle des organismes francophones de politique et d'aménagement linguistiques (OPALE) a été organisée à Québec du mardi 17 au jeudi 19 octobre, sous la responsabilité de l'Office québécois de la langue française (OQLF).

La réunion des membres d'OPALE s'est tenue les matinées des 18 et 19 octobre et a notamment permis de parler des projets communs d'OPALE. La délégation suisse a proposé que les textes du livret « Dis-moi dix mots » puissent désormais être rédigés soit en orthographe traditionnelle soit en orthographe rectifiée, selon le choix des auteurs et autrices (seule l'orthographe traditionnelle était employée jusqu'alors dans le livret) ; cette demande a été acceptée. Il a par ailleurs été question de la Rencontre 2024 en Suisse et en particulier du colloque, pour lequel la délégation suisse a proposé la thématique suivante : « La politique linguistique de corpus comme politique publique – Rédaction épïcène et/ou écriture inclusive, néologie, réformes orthographiques et glottophobie ». Cette thématique a été très bien accueillie, au point qu'il a été suggéré que la durée du colloque 2024 soit non pas d'une journée mais d'une journée et demie.

Le colloque scientifique 2023, dont le titre était « [Le français au travail et dans le commerce : enjeux et rôle de l'État](#) », s'est tenu le mardi 17 octobre à la salle des Promotions du Séminaire de Québec. Uniquement sur invitation cette année, il a été très bien préparé et d'une grande qualité, dans la lignée du colloque de 2022 à Mons. Deux conférencières suisses y ont participé à l'invitation de la DLF : Virginie Borel (directrice du Forum du bilinguisme et membre de la DLF) est intervenue sur le thème « Les mesures de promotion du français dans le cadre d'une politique de bilinguisme local : modalités de collaboration avec les entreprises du secteur privé » ; Nicoletta Mariolini (déléguée fédérale au plurilinguisme) a présenté une communication intitulée « La gouvernance numérique au service du plurilinguisme suisse : aspects choisis concernant la promotion du français en tant que langue de travail ».

6. Organisation d'une conférence publique à la suite d'une réunion plénière de la DLF (locaux CIIP, 7 décembre)

À la suite de la première séance réunissant les membres de la DLF et les membres de son nouveau réseau de correspondantes et correspondants, la DLF a proposé, le 7 décembre à 18h, une conférence ouverte au public sur la thématique « Le français dans les médias audiovisuels : attentes du public et réponses des professionnels ». Le président de la DLF a accueilli les membres présents ainsi que le public inscrit par quelques mots de bienvenue et a donné la parole au conférencier, M. Renaud Malik, journaliste RTS, producteur et animateur de l'émission d'actualité « Forum ». Mme Marinette Matthey, professeure émérite LIDLILEM (UGA) et correspondante de la DLF, a réagi à cette intervention par quelques minutes de commentaire, avant de donner la parole au public et d'assurer la modération des échanges entre le public et l'intervenant. La discussion s'est poursuivie autour d'une verrée et collation offerte par la DLF.

7. Divers

Les préoccupations de la DLF sont également relayées par ses membres dans le cadre de leurs activités professionnelles respectives (enseignement et recherche académiques, Forum du bilinguisme, administration publique, création littéraire) et de leurs engagements dans la société civile, notamment : à la présidence de l'association « [Réseau francophonieS](#) » qui met en relation des universités et des hautes écoles autour des enjeux liés à la formation des enseignantes et enseignants de français et en français ; à la coprésidence de [La Marmite](#), mouvement artistique, culturel et citoyen qui œuvre à la démocratisation de la culture ; au Comité d'[Helvetia Latina](#), institution qui promeut la pluralité culturelle et linguistique dans l'administration fédérale ; au Comité directeur du [Forum Helveticum](#), fondation soutenue par la Confédération et qui s'engage en faveur

de la compréhension culturelle et linguistique entre les différentes régions de Suisse ; au Conseil scientifique de l'[Observatoire de la langue française](#) de l'OIF ; au Comité scientifique de l'[Observatoire de la francophonie économique](#) (OFÉ) ; dans le MOOC « [Langues et diversité : de la variation au plurilinguisme](#) » traitant, de manière croisée, les questions de diversité linguistique et de variation en français ; dans le projet [CARAP](#) (Cadre de Référence pour les Approches Plurielles des Langues et des Cultures) du Centre européen pour les langues vivantes du Conseil de l'Europe (CELV).

Cette continuité entre l'action de la DLF en tant que telle et les activités de ses membres s'exprime notamment dans leurs publications et prises de parole publiques, dont figure ci-dessous une liste non exhaustive (pour davantage d'informations, se référer aux pages Internet respectives des membres).

Sélection de publications des membres de la DLF

- Gazzola, M., Grin, F., Cardinal, L. & Heugh, K. (Eds.) (2023). *The Routledge Handbook of Language Policy and Planning*. Routledge. ISBN 978-1-138-32819-8.
- Grin, F. (2023). L'anglicisation dans l'université francophone : éléments d'un diagnostic. In L. Cardinal, B. Gagnon, V. Hébert & F. Rocher (dir.), *Une langue, des voix. Débats autour de la Loi 96 au Québec* (pp. 169-175). Presses de l'Université Laval.
- Grin, F. & Masiero, I. (2023). Il valore del plurilinguismo e del multilinguismo in Svizzera: verso nuove stime. In S. Vassere (a cura di), *Ticino Lettura* (pp. 13-24). Biblioteca Cantonale Locarno.
- Grin, F. & Matthey, M. (2023). Une étude de cas : la mise en œuvre de l'orthographe rectifiée du français en Suisse romande, 1990-2022. *Le français moderne*, 1 & 2 / 2023, 55-68.
- Pahud, S. & Singy, P. (2023). *Pas de langue de bois ! Nouvelles orthographe, néologismes, parlers identitaires... Le français dans tous ses états et débats*. Éditions FAVRE.

Interventions (conférences, tables rondes, interviews, tribunes, etc.)

- Borel, V., « Au-delà du Bilinguisme », Une discussion sur le plurilinguisme quotidien à Bienne/Biel, 9 juin 2023
- Borel, V. Table ronde sur inclusivité et accessibilité à la culture en Suisse, Ambassade de France, Berne, 21 septembre 2023
- Borel, V., “Der wirtschaftliche Impact des Französischen: Boosten die Nationalsprachen noch die Karriere?”, Gymnase de Liestal, 2 novembre 2023
- Borel, V., « L'importance de l'humour dans le plurilinguisme », Pro Cinema, Berne, 29 novembre 2023
- Borel, V., « Vivre ensemble : es lohnt sich ! », Haute école de formation professionnelle, Bienne, 1^{er} décembre 2023
- De Pietro, J.-F., « Permettre un accès facilité à l'écriture de la langue » : interview réalisée par S. Pahud et P. Singy et publiée dans l'ouvrage *Pas de langue de bois ! Nouvelles orthographe, néologismes, parlers identitaires... Le français dans tous ses états et débats* (cf. référence ci-dessus)
- De Pietro, J.-F., dans le cadre de ses activités au Centre européen pour les langues vivantes : animation d'un séminaire de « Formation et conseil pour la République slovaque » intitulé « Les approches plurielles des langues et des cultures (CARAP) », 6-7 juin 2023
- Grin, F., « Quelques réflexions sur l'anglais dans le monde académique », *Café Francophone de 'Défense du Français'*. Université de Neuchâtel, 14 mars 2023
- Grin, F., “Multilingualism, creativity and economic value”, 8th Sustainable Multilingualism Conference, Kaunas, Lituanie, 9 juin 2023
- Grin, F., « Langue, norme et liberté », *Le Temps*, 29 juin 2023, <https://www.letemps.ch/opinions/debats/langue-norme-et-liberte>
- Grin, F., “Zum Mehrwert der Mehrsprachigkeit”, Fondation Oertli, Zurich, 23 août 2023
- Grin, F., « La valeur de la diversité des langues. Qu'est-ce que ça veut dire et pourquoi est-ce important ? », *Communauté Romande du Pays de Fribourg*, Fribourg, 29 août 2023
- Grin, F., “Zum wirtschaftlichen Impact des Französischen”, Semaine francophone, Gymnase de Liestal, 2 novembre 2023
- Grin, F. et Masiero, I., « Plurilinguisme et ouverture d'esprit : analyse quantitative des données suisses », Colloque Plurilinguisme 2023, Haute école pédagogique des Grisons, Davos, 9 novembre 2023
- Grin, F., « Regard critique sur l'utilisation de l'anglais dans les universités européennes : pratiques, motivations et réponses », Conseil européen des langues & Projet APATCHE, Università Cattolica del Sacro Cuore, Milan, 23 novembre 2023